

# L'essentiel

INFORMATIONS POUR LES RESPONSABLES HIERARCHIQUES

du **CE**

## 1- Programme de travail - Mars 2013

### • Secteur Ferreux

<b>Fusion moulage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maintien du régime 3 x 8 sur 3,5 équipes.</li><li>- La semaine 12 ne sera pas travaillée (APLD- encodage C48)<ul style="list-style-type: none"><li>→ Noyautage : maintien de la production avec un arrêt des installations à partir du 21 mars à 5h.</li></ul></li><li>- Démarrage des installations le dimanche 24 mars à partir de 22 h 00, coulée sur une chaîne de moulage au plus tard à 5 h 20 le lundi 25 mars.</li><li>- La semaine 14 ne sera pas travaillée (APLD - encodage C48).</li><li>- Démarrage des installations le dimanche 7 avril à partir de 22 h 00, coulée sur une chaîne de moulage au plus tard à 5 h 20 le lundi 8 avril.</li><li>- La semaine 19 ne sera pas travaillée (APLD - encodage C48).</li></ul>
<b>Finition</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maintien du régime 3 x 8 avec entrées magasin (MPF) concentrées sur 2 eq./jour.</li><li>- Les séances du 21 et 22 mars ne seront pas travaillées (APLD - encodage C48)<ul style="list-style-type: none"><li>→ Arrêt des activités de production le 21 mars à 5h.</li></ul></li><li>- Démarrage des installations le lundi 25 mars à partir de 5 h 20.</li><li>- La semaine 14 ne sera pas travaillée (APLD - encodage C48)</li><li>- Démarrage des installations le lundi 8 avril à partir de 5 h 20.</li><li>- La semaine 19 ne sera pas travaillée (APLD - encodage C48).</li></ul>

### • Secteur Aluminium - Culasses coquilles

<b>Moulage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les séances du 29 mars ne seront pas travaillées (APLD - encodage C48)<ul style="list-style-type: none"><li>→ Secteur PL, NOY, DV et LM : arrêt des installations le 28 mars à 21h Démarrage des installations le lundi 8 avril février à partir de 5 h 00.</li><li>→ Secteur LDW et C8 : arrêt des activités de production le 27 mars à 21h Démarrage des installations le dimanche 7 avril à partir de 19 h 00.</li></ul></li><li>- Semaine 14 non travaillée (APLD - encodage C48)</li><li>- Semaine 19 non travaillée (APLD - encodage C48)</li><li>- Secteurs PL, NOY, DV et LM : séances de récupération seront programmées les vendredis 12, 19, 26 avril, 3, 17 et 31 mai 2013 de nuit (encodage D26)</li><li>- Secteur C8 : séances de récupération seront programmées les vendredis matin des 12, 26 avril et 3, 17 mai 2013 (encodage D26)</li></ul>
<b>Finition</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Semaine 14 non travaillée (APLD - encodage C48)</li><li>- Semaine 19 non travaillée (APLD - encodage C48)</li></ul>

### • Secteur PMP

<b>PMP</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Semaine 11 : mise en place du VSD au PMP1 jusqu'en semaine 18.</li><li>- Semaine 14 non travaillée pour le PMP1, 2 et 3 (APLD - encodage C48)</li><li>- Semaine 19 non travaillée pour le PMP1, 2 et 3 (APLD - encodage C48)</li></ul>
------------	--

## • Secteur Aluminium - Liaisons Au Sol

<b>Berceaux - traverses - SMNG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine 11 : non travaillée pour les ateliers Traverses et Berceaux (APLD). Cependant, l'activité sera maintenue pour SMNG et la surveillance du four TTH sera assurée.</li> <li>- Les semaines 13,14, 18, 19 et 24 ne seront pas travaillées (APLD - encodage C48)</li> </ul>
--	---

## • PPSY

<b>Pôle outillage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>MAI OUT ALU</b> : Les équipes suivent les évolutions de calendrier du secteur ALU et les règles d'encodages (H- ou APLD). Un ajustement sera réalisé en fonction des évolutions des secteurs. Pas d'activité prévue en semaine 14.</li> <li>- <b>MAI OUT FERREUX/PMP/PSE</b> : Les équipes suivent les évolutions de calendrier du secteur FERREUX et PMP/PSE et les règles d'encodages (H- ou APLD). Un ajustement sera réalisé en fonction des évolutions des secteurs. Pas d'activité prévue en semaine 14.</li> <li>- <b>POTEYAGE/ NETTOYAGE BN</b> : Les équipes suivent les évolutions de calendrier du secteur ALU et les règles d'encodages (H- ou APLD). Un ajustement sera réalisé en fonction des évolutions des secteurs. La modification des horaires de travail sera appliquée en semaine 10. Pas d'activité prévue en semaine 14.</li> <li>- <b>TRN</b> : Activité normale en 3x8 + VSD.</li> </ul>
<b>Pôle démarrage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mur Qualité</b> : Les équipes suivent les évolutions de calendrier du secteur ALU et les règles d'encodages. Un ajustement sera réalisé en fonction des évolutions des secteurs. En fonction des aléas qualité sur pièces en démarrage, les horaires des équipes peuvent être adaptés, afin de garantir les livraisons. Pas d'activité en semaine 14.</li> <li>- <b>EB2DT (C07)</b> : Fin du génie civil en mars et démarrage du démontage de l'hansberg du V6. Poursuite de la coulée des pièces au 7M, 2 semaines par mois.</li> <li>- <b>DW10F (C04)</b> : Poursuite des travaux sur le PL4 au niveau 0M. Réalisation d'une semaine d'essai en C04 sur le Ca8, en semaine 11.</li> <li>- <b>CORNES ALU (S01 à S04)</b> : Démarrage de l'axelor 4. Début de la montée en cadence.</li> <li>- <b>EP6Monde (C08 Chine)</b> : Production en 2x8 en Mars.</li> <li>- <b>EB0-EB2 (C05-C06 en PMP et Vilos)</b> :  <ul style="list-style-type: none"> <li>Culasses ➔ PMP1: Production en EP et EB en fonction des programmes. PMP2: Production en EB0 et EB2. PMP3 en EP.</li> <li>Vilos ➔ production en série. Poursuite de la mesure conservatoire pour les problèmes de bavures à MY (double grenailage)</li> </ul> </li> <li>- <b>PSE</b> : Production en 3x8 sur les strates et les descendants. Poursuite fin de mise au point qualité sur les strates.</li> <li>- <b>Projet K0</b> : Livraison des pièces SRU (proto) sur les triangles et les pivots au FERREUX et les chapes ALU pour le 15 mars.</li> </ul>

En fonction des aléas, ce calendrier de travail pourra être revu (H+ ou H-) dans le respect des règles des délais prévenance.

Au cours de cette réunion, ont été également présentés les points suivants :

- Intervention de Christian Neyroud et de Jérôme Mégardon, pour présenter les résultats de l'activité de leurs secteurs et répondre aux questions des élus.
- Situation commerciale à fin janvier 2013
- Résultats financiers du groupe pour l'année 2012
- Présentation du plan de soutien aux managers dont l'objectif est apporter une aide au travers de la mise à disposition d'outils/ méthodes de pratiques managériales, de moyens de communication avec leurs équipes.

### **Participation et intéressement**

Les collaborateurs recevront à partir du 21 mars une notification individuelle leur précisant les montants de la participation et de l'intéressement.

Ces montants seront selon le choix des collaborateurs, payés par virement bancaire à partir du 1<sup>er</sup> mai 2012 ou investis sur le Plan Epargne Entreprise.

### **Livret d'Epargne - Banque PSA Finance (BPF)**

Philippe Irlande a annoncé le lancement, par BPF, d'un livret d'épargne de la commercialisation de produits d'épargne en ligne à des particuliers à partir de mars 2013.

Il s'agit d'un Livret d'épargne dont le capital et les intérêts sont garantis. L'ouverture, la clôture et la gestion courante du livret sont sans frais. L'ouverture d'un livret se fait simplement par l'envoi d'un chèque d'un montant minimal de 10 euros et toutes les opérations se font par virement bancaire.

A l'instar des autres banques, ce livret d'épargne est garanti par le Fonds de garantie des Dépôts jusqu'à 100 000 euros par déposant. L'épargne est disponible via internet 24h/24 et 7j/7. Les clients gèrent leur livret sur internet. Des conseillers sont à leur disposition par téléphone pour répondre à leurs questions et les aider dans l'ouverture ou la gestion de leur livret.

BPF souhaite faire profiter les collaborateurs et les retraités du Groupe d'un livret d'épargne « Collaborateurs PSA » à des conditions préférentielles pour la période du lancement.

Sont concernés par ce dispositif :

- Les collaborateurs du Groupe PSA en France (hors Gefco, Faurecia FM) et les retraités.
- Les stagiaires et les intérimaires ne sont pas concernés.

La souscription pourra s'effectuer soit via un accès spécifique « Collaborateurs PSA » crée sur le site internet avec un espace dédié, soit par téléphone en précisant au conseiller qu'il est collaborateur du Groupe.

Ce dispositif pourra être accompagné d'une campagne d'affichage dans les sites. L'information relative au lancement de ce livret sera relayée par les outils et moyens de communication utilisés habituellement par le Groupe (intranet Groupe, courrier, dépliant ...).

Pour les retraités, des séances d'information seront prévues.